



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SERVICES DE CONSULTANTS DE PASSATION DES MARCHES

Tunisie

Projet CHEMS-LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES PMEs

Référence de l'accord de financement :5700155003802

N° d'Identification du Projet :P-TN-FF0-003

La Tunisie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet CHEMS « le solaire photovoltaïque pour les PMEs », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat services d'un consultant de passation des marchés. **Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation de travaux de passation de marché conformément à la procédure de la BAD**, à savoir :

- Planification de l'ensemble des activités de passation de marchés du Projet conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) et aux dispositions de l'Accord de financement ;
- Définition et mise en place des principes et méthodes pour la conduite et le suivi de l'ensemble des activités d'acquisition et services, en liaison avec les partenaires et parties concernées ;
- Mise en œuvre et du suivi du plan de passation des marchés, et le respect du calendrier établi ;
- Ouverture et tenue à jour d'un répertoire de fournisseurs et des entreprises capables de fournir les biens, travaux et services nécessaires à l'exécution du Projet en utilisant les procédures de sélection prévues dans les accords de financement et de la réglementation Tunisienne en vigueur relative aux marchés publics ;
- Ouverture et tenue à jour des bordereaux des prix unitaires les plus usuels ;
- Responsabilité, en liaison avec les services techniques concernés, pour l'élaboration des dossiers d'appels d'offres (DAO), des manifestations d'intérêts, des demandes de propositions (DDP) et dossiers de consultation d'entrepreneurs ou de fournisseurs selon les normes et dans les délais, et du lancement des appels d'offres, des appels à manifestation d'intérêt et des consultations ;
- Contribution à l'élaboration des dossiers techniques et des termes de référence, en veillant au respect des règles et procédures nationales et de la Banque ;
- Coordination des activités préliminaires de lancement des acquisitions ;
- Analyse et réponse aux demandes d'éclaircissement avec la PRMP (personne responsable marché public) pendant la période de soumission ;



- Suivi de l'organisation de l'ouverture publique de plis et du processus de dépouillement des offres, en liaison, selon les cas, avec les services concernés ; vérification de la conformité des pièces (procès-verbaux d'ouverture des plis ou d'adjudication, rapports d'analyse des offres, etc.) et avec les procédures nationales et les règles de procédures de la Banque ;
- Suivi administratif de la signature des dossiers d'acquisition (notamment signature des contrats) au niveau des instances concernées ; suivi de l'exécution et de la gestion des différents contrats et marchés avec les services concernés ;
- Organisation des séances de validation des rapports des consultants en concertation avec le responsable du suivi et évaluation ;
- Suivi de la réception des prestations et des fournitures ;
- Suivi de la réception des prestations et du paiement des prestataires en rapport avec le Chargé des finances ;
- Organisation de l'archivage physique et électronique de l'ensemble des documents d'acquisition du projet ;
- Conseil et assistance au Chef de projet et membres de l'UGP, sur toutes les questions liées aux procédures d'acquisition de travaux, de biens et de services ;
- Participation à la formation, des membres de l'UGP et de la commission de passation de marchés, sur la passation des marchés et l'application des règles et des procédures en matière d'acquisition ;
- Contacts avec le personnel en charge des acquisitions de la Banque africaine de développement pour toutes questions liées aux acquisitions ;
- Toute autre tâche ou devoir dans le domaine de ses compétences qui peuvent lui être assignés par le chef du projet.

La durée de cette mission s'étalera sur 04 mois (75 hommes /jour). La mission du Consultant Individuel en passation des marchés démarrera le 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 31 Décembre 2024, avec possibilité d'extension du contrat.

Le consultant effectuera sa mission à distance ou en présentiel dans ses locaux, ou/et les locaux de ANME.

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie « ANME » invite les consultants individuels à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions similaires, etc....).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, édition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les éléments à fournir pour le dossier de candidatures sont les suivants :

1. Une lettre de motivation rédigée et signée



2. Un curriculum vitae détaillé, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir la qualification, l'expérience dans des missions comparables, les aptitudes du candidat et avec mention d'au moins trois références.
3. Les attestations justifiant les expériences similaires.
4. Les photocopies des diplômes et attestations de formation en passation des marchés.

Il est à noter que les critères d'évaluation des candidatures sont contenus dans les TDRs ci-joints.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : De 08h30 minutes à 13h00 heures et, de lundi à vendredi

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard 15 août 2024 et porter expressément la mention « **Consultant individuel- passation de marchés- Projet CHEMS** » et, peuvent être :

- (i) Déposées sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous, en deux (02) exemplaires physiques en Français (un original et une (1) copie format papier)
- (ii) Envoyées électroniquement par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous

Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie « ANME »

À l'attention : de Monsieur le Directeur Général,

01, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 Tunis- Tunisie

E-mail : boc@anme.nat.tn

baccarin@anme.nat.tn

coop-int@anme.nat.tn

Tél : +216 71 906 900 ;Fax : +216 71 904 624.